



CACES® ENGIN DE CHANTIER R482 Catégorie A

Engins Compacts

Mise à jour le
02 fév. 2026

R482-A : Code RS7040
Enregistré par l'INRS le 31/01/2025

OBJECTIFS

Connaître la recommandation CACES R482, les devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier

Être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, du ou des engins de chantier concernés

Maîtriser la conduite en sécurité, du ou des engins de chantier concernés

Pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions,

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active et participative.

Formation théorique avec échanges entre les participants et le formateur autour de vidéos et textes commentés.

Mise en situation et exercices pratiques sur engin

Évaluations : diagnostic, formative, sommative, évaluation de satisfaction.

VALIDATION

- Questionnaire défini par la réglementation en vigueur
- Être capable de conduire en respectant les règles de sécurité d'un engin de chantier
- Obtenir le CACES R482-A selon la recommandation R482 de la CNAM.
- Aucune validation partielle possible

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie :

Réglementation et textes de la Sécurité Sociale

Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention

Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un engin de chantier et la responsabilité qui en découle

Identifier les principales catégories d'engins de chantiers et leurs caractéristiques fonctionnelles,

Connaissance de base du code de la route

Identification de la signalisation verticale et horizontale

Devoirs et responsabilité des conducteurs d'engins

Risques inhérents à la fonction

Technologie et connaissance de l'engin

Les différentes catégories d'engins de chantier

Les équipements et accessoires

Les types de transmission

Les différents organes et circuits (alimentation, graissage, refroidissement, freinage, mécanique-hydraulique)

Risques et précautions à prendre avec une batterie

EXERCICES PRATIQUES :

Prévention des risques

Appréhender les risques liés à la conduite d'un engin et de ses accessoires

Gérer l'entretien d'un engin

Conduite en situations pratiques variées

Evolution en parcours d'opérations,

Entraînement à des opérations de fin de poste.

Conduite de l'engin et utilisation de ses équipements :

En creusage

En remblais

En chargement

En compactage

En transport

En manutention

Règles de sécurité

Appliquer et faire appliquer la réglementation et la sécurité dans l'utilisation des engins

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Contactez notre référent handicap : G. GROSOL

DURÉE

Débutant : 5 jours

Recyclage : 3 jours

PUBLIC

Toute personne souhaitant manipuler un engin compact (mini-pelle, mini-chargeuse, mini-compacteur...)

PRÉREQUIS

Toute personne présentant les aptitudes médicales requises (bonne santé, capacités physiques, bonne vision, pas de vertiges...).

NOMBRE DE

PARTICIPANTS

4 à 12 stagiaires maximum.

MODALITÉ

PÉDAGOGIQUE

Présentiel.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur expert en accompagnement, titulaire des CACES.

DATES

Nous contacter

COUT

Initial : 1 600 € HT / personne

Recyclage : 1 310 € HT / personne

INFORMATION PRATIQUE

Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de l'IMFS.

CONTACT

0596 51 96 14

contact@imfs.fr

www.imfs-formation.fr